

Pas de limitation de nombre de procurations par personne présente

**Lundi 13 juin 2016 à 20 h 15**

**12, Rue Andrieux à Reims**

##### Assemblée Générale extraordinaire

##### Excusés : Les élus de la Ville de Reims invités

**Présents : 59** adhérents présents et 42 représentés : Total des votants : 101 . Présents non adhérents : 23

Marie-Hélène Wieczorek, Présidente, déclare ouverte l’Assemblée Générale extraordinaire 2016 de l’Espace Culturel Protestant.

Sont traités les points suivants :

La Présidente explique le sens des modifications proposées : recherche d’efficacité pour le 1er point, remise en conformité avec les modifications intervenues dans l’Eglise-support pour le second et plus de souplesse pour le 3ème point.

Propositions de modification des statuts de l’association :

* Changement de l’adresse du siège social  (article 3) : au lieu de 22, Rue Camille Lenoir, mettre 12 Rue Andrieux, lieu des manifestations et de la boîte aux lettres de l’ECP

VOTE : Unanimité pour

* Changement de dénomination de l’Eglise de rattachement  (article 5 et article 9): au lieu de Eglise Réformée d’Epernay-Reims, mettre Eglise Protestante Unie de Reims-Epernay

VOTE : Unanimité pour

* Changement de durée d’un mandat au Conseil d’Administration (article 9) : au lieu de 6 ans, mettre 3 ans renouvelables.

VOTE : Unanimité pour

L’Assemblée Générale extraordinaire 2016 est déclarée close à 20 h 45

La Présidente invite les présents à participer aussitôt à l’Assemblée Générale annuelle ordinaire 2016 de l’ECP.